**Historiquement**

L'enseignement de l'écriture au fil du temps… nos pratiques en sont l'héritage…
*A partir de « Comment l'enfant devient élève » chez Retz de M.T. Zerbato-Poudou*

**1836** Un règlement dans les salles d'asile prévoit que l'enseignement de l'écriture « se borne à l'imitation des lettres sur
l'ardoise », répétition systématique du geste sur les lettres et les mots.

**1859** L'enseignement de l'écriture est supprimé du règlement car il est écrit que c'était un enseignement « qui ne portait
aucun fruit ».

**1881** Avènement des écoles maternelles
Les textes officiels recommandent d'enseigner simultanément lecture et écriture.
… précise (1882) qu'on réserve cet enseignement aux sections des grands.

**1887** Il est noté que « l'enseignement portera non sur des compositions difficiles de lettres ni sur des syllabes inintelligibles pour l'enfant, mais sur des mots usuels et des phrases simples ».

Kergomard (1886) :
*« Ce mot, écrit d 'abord en majuscules moulées, sera reproduit en minuscules puis en lettres courantes. Ne dites pas, dès l'abord, que ce sera trop difficile ; je n'admets pas que l'enfant soit arrêté par la lettre P par exemple*
*(cette lettre qui lui permettra d'écrire tout de suite le mot PAPA), puisqu'il n'est pas arrêté devant certains modèles de dessin linéaire, tels que la ligne mixte […] ce qui nous importe c'est que l'enfant apprenne à lire d'une manière rationnelle, intéressante. »* Procédés conseillés: piquage du contour des lettres, toucher de lettres rugueuses ou en creux (Montessori), à visée sensorielle, mais aussi copie directe de mots.

**1919** Dans le Revue de Nathan, l'Education Enfantine, on trouve :
- des conseils sur la trajectoire qui se fait dans l'air, puis à sec sur la table avec le doigt, avant l'écriture sur l'ardoise,
- des conseils imagés pour l'étude du tracé des lettres « P est un bâton piqué dans une pomme du côté de la fenêtre »,
- des exercices à caractère analytique « garnir de longues lignes par des bâtons bien droits »

**1931** Dans le Revue de Nathan, l'Education Enfantine, l'écriture se dissocie de la lecture et apparaît dans une rubrique séparée. L'écriture est éduquée hors contexte, assimilée à un dessin, *« L'enfant n'a pas plus besoin de savoir lire pour dessiner une lettre qu'il n'en a besoin pour dessiner la forme d'un objet quelconque »* (Kergomard)

A partir **1930** Avènement de la psychomotricité qui établit des liens entre la connaissance du corps, sa maîtrise et les acquisitions symboliques.
Les mouvements du corps dans sa globalité vont se transférer dans l'acte graphique et l'écriture.

**1970** Pédagogies nouvelles et méthodes actives

Méthode Jeannot (1974), l'écriture cursive des lettres passe par des tracés des pieds (dos du chien,

jet d'eau, …) Epoque également des pictogrammes, comme médiateurs entre dessin, langue orale et écriture.
**1974** Liliane Lurçat élabore une genèse de l'activité graphique privilégiant l'aspect formel de l'écriture, l'entraînement moteur avec une gradation rigoureuse.

**1975** Gisèle Calmy invite à privilégier 2 méthodes d'apprentissages de l'écriture :
- globale : le graphisme est abordé par le sens de l'écrit
- cursive et dynamique : écriture comme acte de communication qui exige vitesse, souplesse, continuité tout en précisant que les méthodes synthétiques (centrée sur l'imitation du modèle) et gestuelles (visée rééducative, acte moteur) contiennent « une part de vérité éducative efficace, qu'il ne faut pas négliger ».

**1977** Auzias se préoccupe de l'âge adéquat et propose d'attendre la maturité fonctionnelle (5-6ans) pour proposer des tâches d'écriture (idée des pré-requis)
**1977** Dans les textes officiels, les instructions sont brèves et posent des compétences à atteindre, être capable « de copier un mot, une courte phrase sur papier uni, d'écrire ensuite, selon les performances réalisées, sur papier à lignes ou interlignes »

**1986** Dans les textes officiels, on trouve que les élèves doivent écrire « leur nom et prénom ainsi que des mots simples »

**1988** Emilia Ferreiro rejette la primauté accordé à la trace. Elle donne la priorité aux activités de production écrite et non pas aux activités à dimension graphique. Elle précise que la langue écrite est un objet social et qu'elle fait l'objet d'exploration de la part de l'enfant bien avant qu'on lui enseigne.

**1992** Dans l'ouvrage « La maîtrise de la langue, il est précis que l'acte graphique est un acte complexe mettant en jeu :
- La motricité globale (contrôle du corps, immobilité de la posture)
- La motricité fine (réglage des gestes du bras et de la main)
- Le contrôle visuel des traces produites
- L'activité symbolique qui attache à ces formes des significations

**1994** Zerbato-Poudou avance que trace et sens ne doivent pas être considérés comme des aspects distincts de l'activité d'écriture mais qu'ils s'étayent mutuellement.

**1995** Dans les textes officiels, écriture et dessin sont placés dans les instruments pour apprendre, et il est précisé que les élèves doivent apprendre à « contrôler le tracé de l'écriture cursive ».

**1999** Dans le BO sur les langages à l'école maternelle, l'articulation entre lecture et écriture se fait plus étroite. Il est précisé parallèlement que *« Pour explorer le fonctionnement du matériau écrit, des capacités transversales, auxquelles il est fait appel, ont été construites - et continuent à être développées - dans d'autres domaines d'activités.»* et sont cités les arts plastiques, le travail corporel et des approches sensibles, émotionnelles et rationnelles.

**2002** Dans les programmes 2002, c'est dans le chapitre « Le langage au cœur des apprentissages », sous-chapitre « Se familiariser avec le français écrit et se construire une première culture littéraire » qu'on voit apparaître les gestes graphiques d'une part, les activités graphiques et les activités d'écriture d'autre part. Quant au dessin, il est cité et développé dans le chapitre « sensibilité,

création, imagination »

**2008,** les programmes 2008, donnent des repères pour organiser la progressivité des apprentissages

| PS | MS | GS |
|---|---|---|
| Pour s'acheminer vers le geste de l'écriture : le contrôle des gestes.<br><br>- Imiter des gestes amples dans différentes directions. | Pour s'acheminer vers le geste de l'écriture : le réalisations graphiques.<br><br>- Réaliser en grand les tracés de base de l'écriture : cercle, verticale, horizontal, enchaînement de boucles, d'ondulations, sur un plan vertical, puis horizontal.<br>- Imiter des dessins stylisés exécutés au moyen de ces tracés.<br>- Écrire son prénom en majuscules d'imprimerie en respectant l'horizontalité et l'orientation de gauche à droite. | Apprendre le geste de l'écriture : l'entraînement graphique, l'écriture.<br><br>- Pratiquer des exercices graphiques conduisant à la maîtrise des tracés de base de l'écriture.<br>- Après avoir appris le son qui est transcrit par une lettre, tracer cette lettre en écriture cursive.<br>- Sous la conduite de l'enseignant, copier en écriture cursive de petits mots simples dont les correspondances entre lettres et sons ont été étudiées : écrire en contrôlant la tenue de l'instrument et la position de la page ; s'entraîner à recopier les mots d'abord écrits avec l'enseignant pour améliorer la qualité de sa production, taille et enchaînement de lettres en particulier.<br>- Écrire de mémoire son prénom en écriture cursive. |